

Bassin Adour-Garonne : 63 marées noires

Le Bassin Adour Garonne est-il plus que les autres affecté par un manque de couverture radar. En Haute-Garonne, les lanceurs d'alerte et les vigies de presse sont-ils insensibles aux pollutions par hydrocarbures ou bien la Haute-Garonne est-elle un département de pointe dans la prévention des déversements ?

63 pollutions ont été dénombrées dans le bassin Adour-Garonne réparti entre 6 régions et 25 départements entre janvier 2004 et décembre 2007 grâce à la compilation et à l'analyse de la presse régionale. Le cumul des déversements annoncés comme supérieurs à 100 litres est de 131 tonnes. Le plus important des évènements est l'effondrement du socle d'un bac de stockage de pétrole brut de la Société des Pétroles du Bec d'Ambès. Il est d'autant plus important qu'il est inexplicable. Il met en lumière les risques de pollution par hydrocarbures dans un estuaire : sous l'action des marées et des renverses, le pétrole a souillé les rives de la Garonne, de la Gironde et même de la Dordogne. La centrale nucléaire de Blaye a dû se mettre en situation défensive face aux risques de colmatage de son système de pompage d'eau de refroidissement.

L'estuaire de la Gironde est le plus grand d'Europe occidentale. Les zones humides et les marais abritent encore des espèces protégées comme les crapauds à couteaux, les tortues cistude, les loutres et accueillent des concentrations importantes d'oiseaux migrateurs. L'accident d'Ambès a justement contaminé des prairies marécageuses et des réseaux de jalles (fossés) riches en biodiversité. Pourtant, le constat commun dans les semaines qui ont suivi l'accident est qu'il n'y a pas eu de dommages pour la faune et la flore elle aussi très diversifiée. Un miracle ? Ou une incapacité à faire des inventaires détaillés s'intéressant à tous les niveaux de biodiversité ?

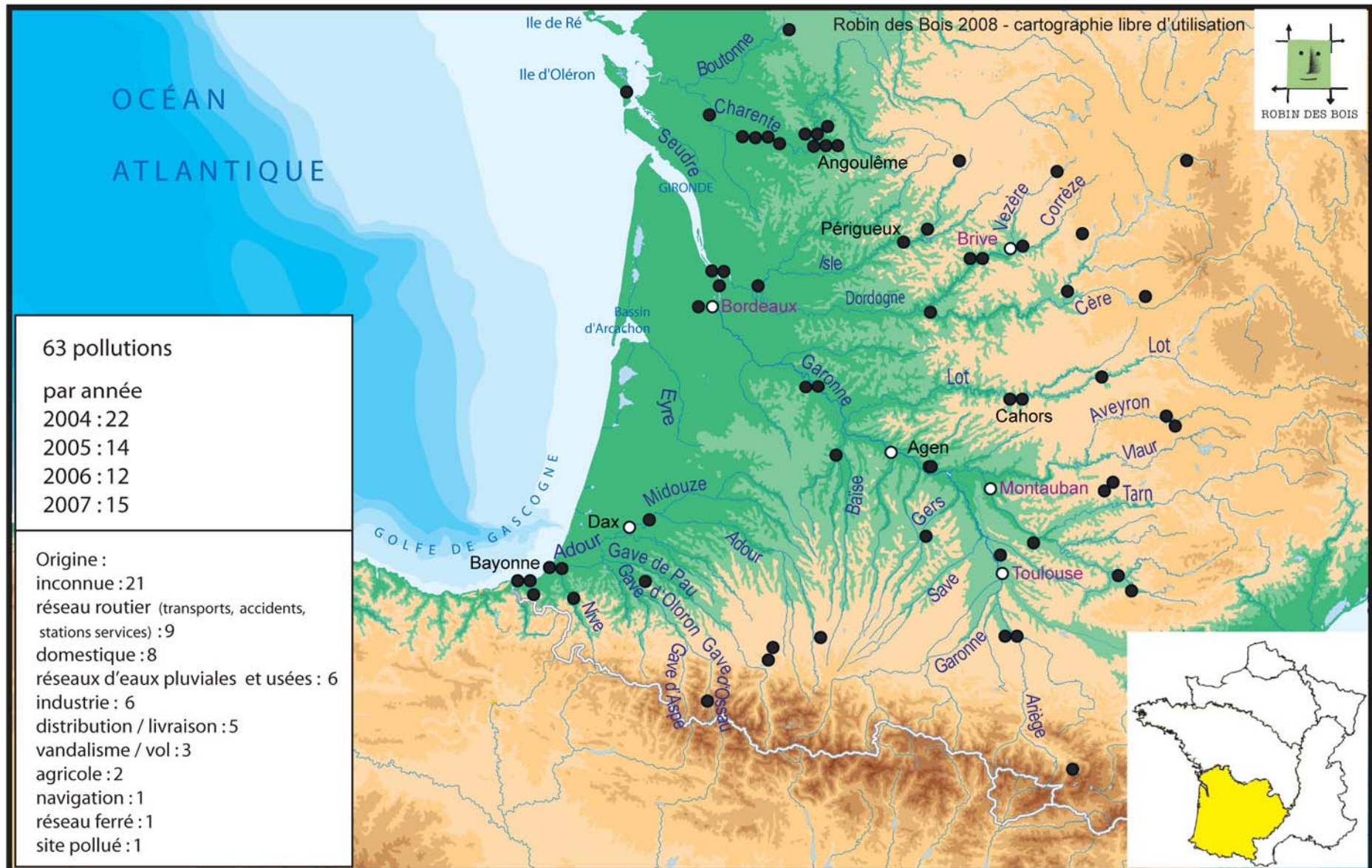
Dans le bassin de la Garonne comme ailleurs, les effets des pollutions des eaux intérieures sont minimisés : « la pollution n'est que visuelle », « cette micropollution ne représente aucun danger pour la faune et la flore » avec en même temps un éclair de lucidité dans le Tarn (81) : « Les usines ont disparu mais les habitudes perdurent : le tout-à-la-rivière est assimilé au tout-à-l'égout ». **Faute de centralisation des diverses informations et d'interprétation statistique, les origines, les causes, les conséquences sanitaires et environnementales des pollutions accidentelles des eaux intérieures sont mal identifiées, méconnues et sous-estimées. Il n'y a aucun retour d'expérience et la réduction à la source des pollutions accidentelles des eaux douces n'était pas jusqu'alors une priorité. Il a été acté dans la feuille de route Grenelle « que les pollutions accidentelles des eaux superficielles devront être mieux répertoriées et mieux analysées ».** (cf. proposition Robin des Bois sur la lutte contre les pollutions accidentelles des eaux superficielles intérieures : http://www.robindesbois.org/grenelle/poll_eaux_interieures_rdb.pdf)

L'objectif de Robin des Bois est d'introduire une solidarité de gestion technique, écologique et financière des grands bassins fluviaux. Les acteurs, l'opinion publique, les innombrables services de l'Etat chargés de prévenir la pollution des eaux intérieures doivent comprendre qu'une pollution dans l'Ariège (09) ou la Vezère (19) impactera la qualité des eaux dans l'estuaire de la Gironde ; les chasses de barrages, les inondations et les opérations de dragage contribuent à la propagation des pollutions et aux transferts des sédiments contaminés.

Les hydrocarbures se définissent dans le cadre de cet inventaire comme des carburants, lubrifiants ou solvants pétroliers ou comme des produits usagés assimilables à des déchets tels l'huile de vidange. Les irisations, la couleur et dans la plupart des cas les odeurs font qu'en première approche les témoins et les acteurs qualifient les polluants d'hydrocarbures. Ceux-ci peuvent masquer des contaminants plus persistants comme des huiles de transformateurs électriques ou des huiles de coupe industrielles.

Les marées noires dans le bassin Adour-Garonne

janvier 2004-décembre 2007



4 ans de marées noires dans le bassin Adour-Garonne

Inventaire des pollutions par hydrocarbures de janvier 2004 à décembre 2007

Sources :

20 Minutes ; AFP ; Aujourd'hui ; CEDRE (Centre de Documentation de Recherche et d'Expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux) ; Centre Presse ; Charente Libre (La) ; Courrier de l'Ouest (Le) ; Dépêche du Midi (La) ; Dordogne Libre (La) ; Echo (L') ; Eclair (L') ; Midi Libre (Le) ; Monde (Le) ; Montagne (La) ; Nouvelle République des Pyrénées (La) ; Populaire du Centre (Le) ; République des Pyrénées (La) : Sud-Ouest ; Vie Corrézienne (La).



Source : IGN / BD Alti / Agence de l'eau

date	dpt	Evènement
19/07/05	09	Saverdun, Ariège . 300 l d'huile de presse hydraulique de l'entreprise de forges et métallurgie Aubert et Duval à Pamiers "rejetés accidentellement" et directement dans le déversoir de l'usine. « S'il n'y a pas de nocivité avérée, la chair des poissons pourrait bien avoir un goût d'huile ». → Garonne.
27/07/05	09	Saverdun, Ariège . Nouvelle pollution aux hydrocarbures, cette fois dans le décanteur de l'usine de pompage d'eau potable. ; le pompage doit être interrompu mais cette fois la pollution semble être le fait d'un particulier. → Garonne.
04/09/07	09	Leran. Le Touyre . « L'eau a pris une vilaine couleur noire » mais la pollution n'est que « visuelle » et serait due à un dysfonctionnement de la station d'épuration. Dans le même secteur, le sol de l'ancienne entreprise Bergère est pollué aux Hydrocarbures selon la Drire. → Hers → Ariège → Garonne.
25/09/05	31	Bessières, Tarn . Les riverains se plaignent de « fortes odeurs d'essence ». Lors d'une livraison chez un particulier, 3.000 l de fioul ont débordé à cause d'une jauge défectueuse. Les pompiers interviennent le lendemain matin et installent un barrage flottant. « L'absence de fort courant a limité les dégâts : la nappe a parcouru 4 km dans la nuit et donné un reflet bleuté à la rivière ». Les maires demandent aux associations de pêche de limiter les prises. → Garonne.
13/10/06	31	Labastide-Saint-Sernin. Un camion de livraison de fuel se renverse sur la D 20 et déverse « 3.000 litres au plus dans le fossé ». Les pompiers et l'unité de dépollution de Toulouse se charge de pomper le fuel. Le maire « fera curer le fossé dans les prochains jours pour s'assurer qu'il n'y a plus traces de pollution ». → Girou → Garonne.
07/10/06	32	Fleurance. Intervention de la cellule d'intervention sur les pollutions chimiques. Une cuve à mazout de 10.000 l s'est fissurée et

		répandue alentour « menaçant de pollution les maisons avoisinantes ». → Gers → Garonne
01/03/04	12	Capdenac-Gare, le Lot . Du fuel s'écoule du réseau pluvial. Entre 1500 et 3.000 l de fioul ont fui dans la nature suite à un dysfonctionnement d'une soupape de sécurité d'une citerne du dépôt SNCF. « Pour l'heure aucun poisson mort n'a été retrouvé car la pollution au fioul est une pollution de surface contrairement à d'autres pollutions chimiques ». → Garonne.
22/06/05	12	Olemps, l' Aveyron . Pollution par 400 litres d'hydrocarbures déversés accidentellement ; « le tuyau d'une cuve de carburant destiné aux véhicules de l'entreprise a été malencontreusement débranché ». « Les reflets irisés et les arômes d'hydrocarbure » attirent l'attention des jardiniers des parcelles ouvrières en bordure de rivière à Rodez. « On a constaté quelques mortalité de poissons mais la pollution ne présente pas de risques sanitaires ». → Tarn → Garonne.
28/07/07	12	Onet-le-Château, l' Aveyron . Une centaine de litres d'hydrocarbures répandus sur le sol, et dans le réseau pluvial jusqu'à la rivière suite à la rupture d'un flexible de pompe de gasoil à l'usine Lactalis. « La rivière présentait des irisations de surface ». → Tarn → Garonne.
18/02/04	81	Castres. la Durenque . « Légère pollution due à la fuite d'une cuve à essence dans une station service ». Les pompiers posent un barrage filtrant. → Agout → Tarn → Garonne.
15/08/07	81	Labastide-Rouairoux, le Thoré . Pollution aux hydrocarbures. « Les usines ont disparu mais les habitudes perdurent : le tout-à-la-rivière est assimilé au tout-à-l'égout ». → Tarn → Garonne.
22/09/07	81	Carmaux, le Cérou . Pollution sur 40 km entre Carmaux et Milhars.
04/10/07	81	Mazamet, l' Arnette . Pollution aux hydrocarbures. La mairie devrait se porter partie civile après évaluation des dégâts.
11/10/07	81	Blaye-les-Mines, le Candou . Trois nappes d'hydrocarbures d'une vingtaine de m ² . Les pollutions reviennent souvent lors d'épisodes pluvieux. Une enquête est en cours car « même s'il n'y a pas de mortalité des poissons il est évident que le milieu aquatique est perturbé ». → Cérou → Aveyron → Tarn → Garonne.
02/12/06	82	Valence d'Agen, la Razère . « Une odeur d'hydrocarbures a suscité l'attention des services techniques municipaux ». Des barrages de paille sont mis en place et la commune de Golfèch alertée. L'origine est pour l'instant indéterminée mais les enquêteurs soupçonnent « un dégazage pirate de camion citerne ». → Garonne.
31/08/06	79	Celles-sur-Belle. Un camion citerne transportant 32.000 litres de fioul se couche sur la chaussée. « Les pompiers font installer un bassin de rétention pour remédier à l'importante fuite de fioul qui se répandait dans le fossé et empêcher la la pollution du milieu aquatique ». → Belle → Boutonne → Charente.
06/03/04	87	St-Yrieix-la-Perche, la Loue . Fuite de 400 l de gasoil d'un camion en stationnement. Les pompiers disposent des bottes de paille pour éviter la propagation des hydrocarbures. « La pollution n'a pas eu de conséquences sur la population piscicole ». → Isle → Dordogne → estuaire de la Gironde.
13/02/04	63	La Bourboule, le Vendex. « Fuite accidentelle de 300 l de fuel d'une cuve privée ». La pollution s'étend sur 1,5 km ; les pompiers posent des barrages pour récupérer les hydrocarbures . → Dordogne → Gironde.
03/03/05	15	Aurillac, la Jordanne . Pollution aux hydrocarbures provenant de la citerne de fioul domestique d'un immeuble. « La pollution se répand sur une centaine de mètres. ». → Cère → Dordogne → Garonne.
05/03/04	19	Egletons, le Rabinel . « Pollution temporaire par 200 l de mazout suite à un accident lors du remplissage d'une cuve de fuel domestique à l'AFPA ». → Doustre → Dordogne.
16/12/04	19	Beaulieu, la Dordogne . Du fioul rouge domestique se déverse dans la rivière par les égouts, après avoir débordé d'une cuve domestique remplie le matin même. Un bouchon de paille est posé pour absorber les résidus. Aucun dégât n'a été constaté sur la faune.
26/10/05	19	Treignac, Vezière . Un camion se renverse dans le ravin suite à un défaut de freins. ; 6 t d'émulsion composée à 70% de goudron se retrouvent à la rivière et se répandent « sous forme de galettes ou de boulettes qui se collent sur les rochers et les berges : une mini

		marée noire ». « Les analyses ne montrent pas de toxicité importante et aucune mortalité de poissons n'est à déplorer pour l'instant ». → Dordogne.
30/07/07	19	Malemort. La Corrèze . 200 litres de gazole « répandus accidentellement dans la rivière ». « La nappe d'hydrocarbures de 5 km de longueur n'a à priori pas provoqué de dommages à la faune et à la flore ». → Vézère → Dordogne.
12/08/04	24	Terrasson, Vézère . Taches suspectes sur la rivière. On ignore si les hydrocarbures proviennent d'un déversement dans le réseau pluvial ou d'une vidange des bacs de rétention d'une compagnie d'autocars. « Cette micropollution ne présente aucun danger pour la faune et la flore et il n'y a eu aucune mortalité de poissons ». → Dordogne.
13/08/04	24	Périgueux, ruisseau du stade. Déversement de 200 l d'hydrocarbures : une citerne domestique a été trop remplie. « Les pompiers absorbent le fioul avec des coussins spécifiques : il n'y a plus aucun signe de pollution ». → Isle → Dordogne.
22/12/06	24	Terasson, la Vézère . Nappe d'hydrocarbures. Un barrage flottant 500 m est mis en place avant pompage. « La nappe viendrait de la Corrèze ». → Dordogne.
17/07/07	24	Sarliac-sur-l'Isle, l' Isle . Du fuel s'échappe d'une citerne domestique enterrée. « La pollution est peu importante ». → Dordogne.
06/01/04	46	Cahors, Lot . Une nappe d'hydrocarbures repérée sur la rivière. Le fioul se déverse par un égout mais l'origine de la pollution est inconnue : citerne percée, inondation... → Garonne.
09/03/07	46	Carennac, la Dordogne . Une cuve domestique enterrée, d'une capacité de 500 L déborde lors d'une livraison et se déverse dans un bras mort de la Dordogne en contrebas. Les pompiers déposent des buvards et des tampons pour absorber les hydrocarbures. → Gironde.
03/07/07	46	Cahors. Le Lot . Une barge flottante installée pour un feu d'artifice « tape la roche et perd du fuel ». Les pompiers déroulent un barrage flottant. → Garonne
27/04/05	47	Marmande. Pollution aux hydrocarbures de puits situés sur la route de Bordeaux ; les recherches n'ont pas permis de déterminer la source. → Dordogne.
07/09/06	47	Barbaste, la Gélise . Un camion de livraison de fuel domestique se renverse dans un virage et déverse 20 000 litres d'hydrocarbures. 5 barrages flottants sont installés pour contenir la pollution avant pompage. → Baïse → Garonne.
20/09/06	47	Barbaste, l' Arrebuzon . Une citerne domestique tombe accidentellement lors de son remplissage ; 400 litres de fioul fuient et se répandent sur la chaussée jusqu'au ruisseau voisin. « Les professionnels craignent pour la Gélise, une nouvelle fois ». → Gélise → Baïse → Garonne.
27/07/07	47	Marmande, le Trec . Nouvel épisode de pollution. Un pêcheur repère « des poissons morts et de la mousse blanche ». L'origine et la nature de la pollution sont pour l'instant inconnues. → Dordogne.
03/03/04	33	St-Jean-d'Illac, la Jalle de Cern . Après siphonnage, les voleurs laissent une citerne ouverte ; 3.000 l s'écoulent dans les ruisseaux de drainage et la jalle. « Des experts des Eaux et Forêts et de la pêche doivent mesurer les conséquences sur la faune et la flore ». → Garonne.
16/02/06	33	Libourne, le Lour , pollution aux hydrocarbures sur 300 mètres de provenance inconnue. La SEPANSO et la municipalité portent plainte. → Dordogne.
15/01/07	33	Ambès, la Garonne . Le fond d'un bac de stockage de pétrole brut de 13.575 m ³ « cède brutalement » à la Société de Pétroles du Bec d'Ambès. Une vague de 2.000 m ³ déborde de la cuvette de rétention ; 50 t selon les estimations officielles se répandent dans 2 km de fossés et chenaux (jalles) et dans la Garonne ; 40 km de berges sont souillés. « Il n'y a pas de pollution des nappes souterraines ni de mortalité animale. Le produit a une tendance à la dilution progressive ». La mairie de Macau, face au dépôt pétrolier, se porte partie civile. La dépollution est supervisée par le CEDRE. En août 2007, « il n'y aurait plus en apparence de traces d'hydrocarbures sauf dans la jalle ».

26/02/07	33	Ambès. Nouvelle pollution à la SPBA. Après la rupture d'une cuve de stockage en janvier, un bac de décantation et de récupération des eaux pluviales souillées du site déborde sous l'effet des fortes pluies. → Garonne.
12/12/07	33	Saint-Louis-de-Montferrand. Pollution aux hydrocarbures dans une jalle. « Poissons et grenouilles n'ont pas résisté à cette pollution très localisée ». Les pompiers répandent des produits absorbants. → Garonne.
Bassin de l'Adour		
14/09/04	40	Pontonx. Pollution aux hydrocarbures dans les canalisations d'eaux usées ; « La nappe n'aurait pas atteint l'Adour et il n'y a pas de danger pour la population » selon les gendarmes ; le nettoyage du réseau doit durer plusieurs jours. → Adour.
16/01/04	64	Saint-Jean-de-Luz. 10.000 l de gasoil déversés par malveillance dans le port. La marée descendante emporte la pollution vers la baie ; les irisations sont observées dans le port, la baie et en amont sur la Nivelle. 800 kg de produits dispersants sont répandus. Le coupable sera condamné à un mois de prison.
29/04/04	64	Saint-Jean-de-Luz. Une nappe de pétrole de 100 m de long sur 10 de large dans le port. « Les pompiers aspirent le gasoil en surface avec une écremeuse ».
01/09/04	64	Bayonne, ruisseau d' Arroussets . Déversement d'eau polluée aux hydrocarbures en provenance de la Zone Industrielle de St Etienne. « Ces pollutions sont cycliques sur la zone ». → Adour.
29/09/04	64	Itxassou, ruisseau de Basseboure . 250 l de fuel s'échappent d'une cuve de fioul mal fermée par un agriculteur. « Les pompiers installent un barrage pour pomper le carburant les jours suivants car la couche de fioul est mince ». → Nive → Adour.
25/10/04	64	Ascain, ruisseau. Alerte à la pollution au gasoil; il s'agirait d'une fuite de citerne. → Nivelle → Golfe de Gascogne.
06/01/05	64	Morlaàs. Découverte d'hydrocarbures dans le réseau des eaux usées. La mairie porte plainte pour « dépôt sauvage ». → La Gouttière → Le Luy → Adour
09/02/05	64	Salies-de-Bearn, le Saleys . Pollution aux hydrocarbures sur trois kilomètres, d'origine inconnue. Les pompiers posent des barrages absorbants. → Gave d'Oloron → Adour.
02/12/05	64	Lussagnet. La coopérative agricole est poursuivie pour pollution par hydrocarbures d'un fossé ; 11 vaches seraient mortes dont 7 entre février 2003 et avril 2004. → Grand Lées → Larcis → Lées → Adour.
21/01/06	64	Bayonne. Un des ruisseaux traversant la Barthe d'Ilbaritz, espace de découverte de la nature géré par la ville, est pollué par des nappes d'hydrocarbures d'origine indéterminée, « en provenance d'Anglet ». → Adour
23/12/06	64	Laruns. Le Gave d'Ossau . Rupture d'une vanne sur une cuve de gasoil désaffectée de la Société Hydroélectrique du Midi entreposée à l'usine d'Artouste. « Le fond de cuve, quelques centaines de litres d'hydrocarbures, s'écoule dans la rivière ». Des barrages sont mis en place : « il y a plus de peur que de mal ; la pollution a été relative et n'a pas entraîné de mortalité de poissons ». « Cette affaire aura été un exercice grandeur nature ». → Gave d'Oloron → Gave de Pau → Adour.
06/06/07	64	<i>Borce. Le Gave d'Aspe. Un camion transportant de l'hydroxyde de potassium sort de la route, et déverse 20.000 t de sa cargaison dans la rivière. « Le mouvement du liquide dans la citerne aurait déséquilibré le camion ». « Une surmortalité inquiétante de poissons est constatée ».</i> → Gave d'Oloron → Gave de Pau → Adour.
19/01/04	65	Bernadets-Dessus, le Bouès . Le syndicat des eaux du Lizon donne l'alerte pour une pollution au fioul. « L'eau du robinet a une odeur de fioul ». L'alimentation en eau potable est suspendue par précaution. « Une cuve de l'entreprise Tapie, de Capvern, a fui et imbibé tout le terrain jouxtant le ruisseau ». Cependant « selon les premières analyses l'eau potable n'est pas polluée ». → Arros → Adour.
Côtières charentais		
13/02/04	16	Gond-Pontouvre, la Fond-Noire . Déversement d'huile de coupe suite à la défaillance du déboureur-deshuileur de l'entreprise de récupération Bernon. « Le Conseil Supérieur de la Pêche craint pour la faune invertébrée car l'huile incriminée a tendance à stagner au fond de l'eau ». → la Touvre → Charente.

29/12/04	16	Ruelle, la Touvre . Un tuyau laissé dans une cuve de fuel fraîchement remplie laisse s'écouler par siphonnage 200 l de fioul. Les secours posent des buvards absorbants. « Les truites de la pisciculture dont certains bassins ont été infiltrés n'ont pas été contaminées ». Selon la fédération de pêche « il n'y a absolument aucune trace ». Les terres souillées ont été excavées. → Charente.
18/03/05	16	Cognac, la Charente . Mini-pollution dans le fleuve au niveau d'un collecteur pluvial : « quelques taches d'hydrocarbures flottent sur l'eau mais aucun poisson mort n'a été repéré ». → Atlantique.
23/06/05	16	Gond-Pontouvre, la Touvre . Du fioul s'est déversé dans la rivière, la source n'est pas identifiée. → Charente.
19/08/05	16	Cognac, la Charente . Débordement d'une cuve lors du remplissage à la station Avia. La pollution dévale jusqu'au fleuve par le réseau pluvial et s'étend malgré la pose d'un barrage. Une partie du gasoil est pompé, la DDE arrache les herbes souillées pour permettre l'épandage de « boulettes absorbantes », les algues et les herbes seront traitées avant destruction. « Selon les pêcheurs, les poissons n'ont pas été touchés ». → Atlantique.
15/10/05	16	Angoulême. Etang de Frégeneuil . Une nappe de gasoil est repérée par un pêcheur dont les prises sentaient l'hydrocarbure. « c'est une usine qui a dégazé » accusent les pêcheurs. → Charente.
14/01/06	16	Angoulême, la Charente . Pollution aux hydrocarbures d'origine inconnue ; les pompiers ont posé un barrage flottant. → Atlantique.
21/08/06	16	Angoulême, la Charente . « L'eau était irisée, couleur caractéristique d'une pollution aux hydrocarbures ». La vanne d'un bidon de 175 litres d'huile de vidange entreposé sur la voie publique près d'un garage a été ouverte par malveillance.
7/02/07	16	Cognac, la Charente . « Légère pollution » au niveau de la station d'épuration de Saint-Martin. « Les traces suspectes s'écoulent d'un collecteur pluvial mais se diluent dans l'eau après quelques mètres »
16/08/04	17	Taillebourg, la Charente . Une nappe d'huile de vidange sur 300 m repérée par un pêcheur. « La faune et la flore aquatiques n'ont, semble-t-il, subi aucun dommage ».
14/10/04	17	Le Château d'Oléron. Une vieille cuve contenant 1000 l de fioul déborde à la charcuterie Charpentier : un employé pose un tuyau pour l'évacuer dans le réseau pluvial.
18/11/04	17	Jarnac, la Charente . « Légère pollution aux hydrocarbures déversée par une bouche d'égout » « La pollution ne présente à priori aucun risque pour la faune et la flore ».

Origine des pollutions	inconnue	21	vol / malveillance	3
	réseau routier (transports, accidents, stations services,,)	9	agricole	2
	domestique	8	navigation	1
	réseaux d'eaux pluviales et usées	6	réseau ferré	1
	industrie	6	site pollué	1
	livraison	5		
			total	63